

Que signifie le renforcement des thématiques « Éducation à l'Informatique et aux Médias » + « Éducation à la Démocratie » ?

La réforme de l'éducation de 2025/26 va entraîner quelques changements dans le système scolaire du Bade-Wurtemberg. À l'avenir, deux nouveaux axes prioritaires seront intégrés aux programmes scolaires des écoles d'enseignement général : « Éducation à l'Informatique et aux Médias » et « Éducation à la Démocratie ».

L'« Éducation à l'Informatique et aux Médias » a été introduite comme matière obligatoire dans tous les établissements d'enseignement secondaire général. Les élèves doivent acquérir les compétences numériques dont ils ont besoin pour vivre, apprendre et travailler dans notre monde digital.

Cette matière sera introduite à la rentrée 2025/26, initialement en classes 5 et 6 dans tous les établissements d'enseignement secondaire général. Elle sera progressivement étendue aux autres classes les années suivantes. Le cours « Éducation à l'Informatique aux Médias » enseigne aux élèves à la fois les compétences en éducation aux médias et les bases de l'informatique. Alors que l'accent sera mis, dans les classes inférieures, sur l'utilisation sûre et critique des médias numériques, la part accordée à l'informatique augmentera dans les classes supérieures, qui aborderont par exemple des sujets tels que les langages de programmation textuels, le fonctionnement des algorithmes ou les connaissances de base en intelligence artificielle (IA/AI).

Cette matière constitue également un thème central de l'éducation numérique dans son ensemble, constituant la base sur laquelle d'autres matières peuvent s'appuyer pour approfondir l'apprentissage numérique et les méthodes de travail.

Par ailleurs, le **domaine « Éducation à la Démocratie »** sera renforcé dans les écoles à l'avenir. Les jeunes doivent apprendre à agir de manière responsable et démocratique. Il est important qu'ils souhaitent prendre part de manière active à la société. Ce nouveau concept met particulièrement l'accent sur l'apprentissage par projet et par la pratique dans le domaine de l'éducation à la Démocratie et sur le principe directeur de « l'éducation au développement durable » (EDD).

Ce concept concerne les élèves des classes 5 à 11. Il est intégré aux cours en fonction de l'âge, ce qui signifie que l'Éducation à la Démocratie est prise en compte dans d'autres matières. Cela inclut, par exemple, la connaissance des contextes politiques, historiques, sociaux et économiques. Dans les classes supérieures, les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies jouent également un rôle important.